

Une meilleure couverture d'assurance hypothécaire à plus bas prix!

Payez-vous trop cher votre assurance hypothécaire ?

Vous avez peut-être souscrit une assurance hypothécaire offerte par votre banque ou caisse populaire. C'est une bonne idée, car la dette de votre maison risque d'être la plus importante de votre vie. Il est donc tout à fait sensé de l'assurer.

Mais vous ne savez probablement pas que vous pouvez obtenir une meilleure couverture à un plus bas prix en achetant une police d'assurance individuelle.

Règle générale, l'assurance proposée par la banque est un produit générique. L'assurance individuelle, de son côté, se base sur votre propre condition physique. Si vous êtes en santé, pourquoi payer la prime d'un fumeur qui fume un paquet par jour?

Si vous changez de banque lorsque vient le temps de renouveler votre hypothèque, vous perdrez peut-être votre protection et devrez refaire une demande auprès de votre nouvelle institution. Avec une police individuelle, vous pouvez partir à la recherche du meilleur taux au moment du renouvellement, et conserver votre police sans devoir vous soumettre à une nouvelle évaluation médicale.

De plus, l'institution financière est le bénéficiaire de l'assurance proposée par la banque. Vous payez les primes, mais elle reçoit l'argent si quelque chose vous arrive. Une police individuelle, elle, vous permet de nommer votre propre bénéficiaire, permettant à vos proches de décider du moment auquel ils paieront l'hypothèque ou s'ils préfèrent plutôt investir les fonds.

Si vous aimeriez en savoir davantage sur les polices individuelles d'assurance hypothécaires, invalidité et maladies graves, n'hésitez pas à me contacter.

Salutations cordiales,

François Bertrand
Courtier hypothécaire agréé
Conseiller en sécurité financière
514 668-0368